

JT INRS Prévention des RPS

La démarche de prévention des RPS

Laurence Weibel

Carsat Alsace-Moselle

Mettre en place une démarche de prévention

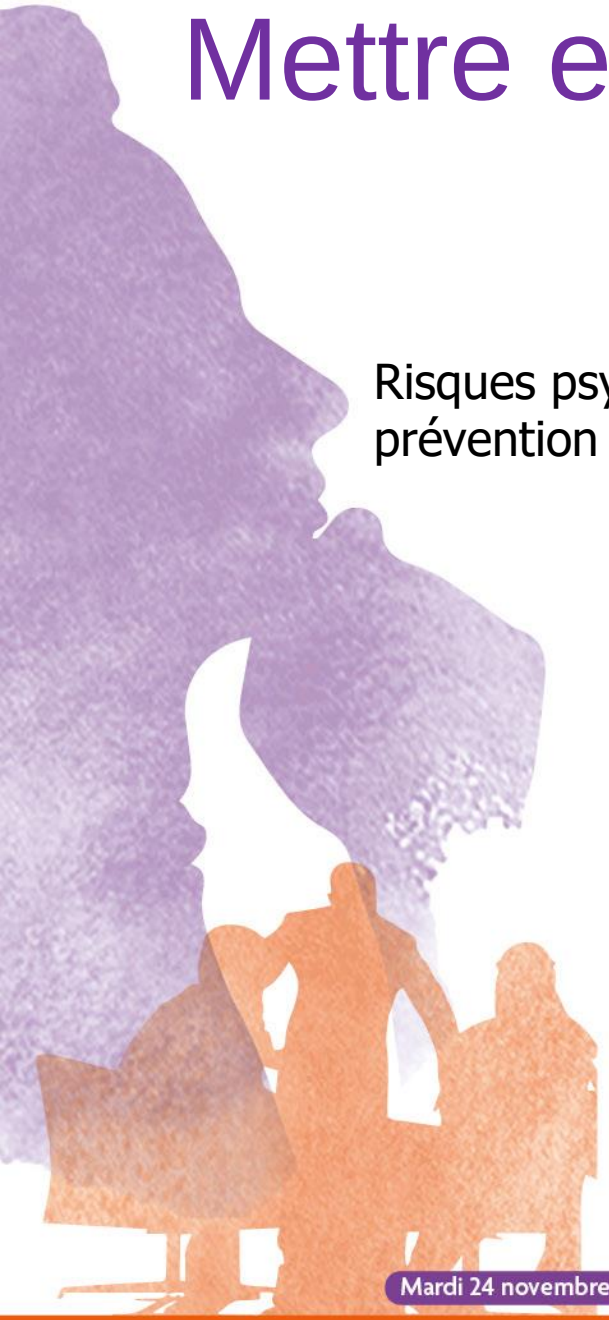

Risques psychosociaux : comment agir en prévention ? – ED 6349



© INRS

JT INRS Prévention des RPS

JOURNÉE TECHNIQUE



Mardi 24 novembre 2026

Vingt ans de prévention
des risques psychosociaux
quelles avancées sur le terrain ?

JT INRS Prévention des RPS

Cadre général de la prévention des RPS



Caractéristiques de la démarche de prévention

- Utilisation des mêmes cadres de références méthodologique, institutionnel et de droit que pour la prévention des autres risques professionnels.
- Une implication dans la démarche des mêmes acteurs que pour les autres risques professionnels.
- Une démarche de prévention centrée sur le travail et son organisation.
- Une démarche paritaire et participative.

JT INRS Prévention des RPS



JT INRS Prévention des RPS

Quatre circonstances et cinq étapes

Quatre circonstances pour agir en prévention



Évaluation des RPS en cas de projet modifiant les conditions de travail

Évaluation des RPS dans les situations de travail existantes

Suite à une alerte (plaintes ou affection avérée)

Suite à une atteinte à la santé déclarée en AT ou MP

Agir en prévention des RPS

JT INRS Prévention des RPS

© INRS

Internaliser la prévention des RPS



- Ces quatre circonstances correspondent à des obligations et des prérogatives dans le droit.

- Ces quatre circonstances sont également vraies pour la prévention des autres risques professionnels et favorisent le rapprochement avec la prévention des RPS dans l'entreprise.

JT INRS Prévention des RPS

Démarche de prévention des risques psychosociaux : circonstances et étapes



Évaluation des RPS en cas de projet modifiant les conditions de travail

Évaluation des RPS dans les situations de travail existantes

Suite à une alerte (plaintes ou affection avérée)

Suite à une atteinte à la santé déclarée en AT ou MP

Agir en prévention des RPS

1. Préparer la démarche de prévention des RPS
2. Analyser les situations de travail réel
3. Élaborer un plan d'actions
4. Mettre en œuvre le plan d'actions
5. Suivre et évaluer les actions

IT INRS Prévention des RPS

© INRS

Préparer la démarche : une étape primordiale



- Les RPS sont les seuls risques professionnels pour lesquels la démarche de prévention ou de formation à la prévention, peut participer au risque lui-même.

- Il est donc primordial que les acteurs porteurs de la démarche (à minima employeur et IRP) définissent et valident entre eux un cadre et des règles de fonctionnement.

JT INRS Prévention des RPS



Etape 1 : préparer la démarche

Création paritaire des règles qui vont organiser le travail de prévention

JT INRS Prévention des RPS

Un outil

Prépa' RPS

Parlons RPS pour agir ensemble

https://prepa-prev-rps.ameli.fr/

© Ameli

Etape 2 : analyser les situations de travail



- Entretiens individuels ou collectifs
- Questionnaires
- Observations au poste de travail
- Analyse de documents

JT INRS Prévention des RPS

Complémentarité des méthodes

Etape 2 : analyser les situations de travail

Outils INRS

outil RPS-DU

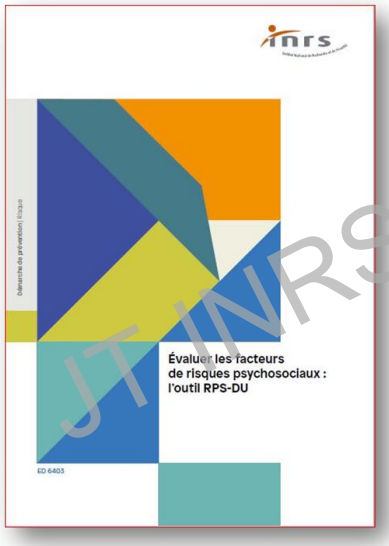

outil faire le point



démarche d'enquête paritaire

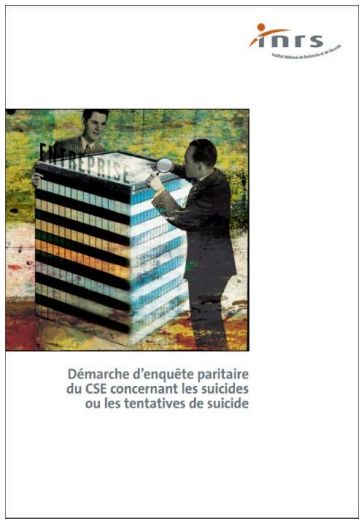

repères méthodologiques suite à une alerte (ED 6349).



JT INRS Prévention des RPS

© INRS

Etape 2 : analyser les situations de travail

Recourir à des questionnaires individuels

S’informer sur les questionnaires existants et leur validité scientifique.

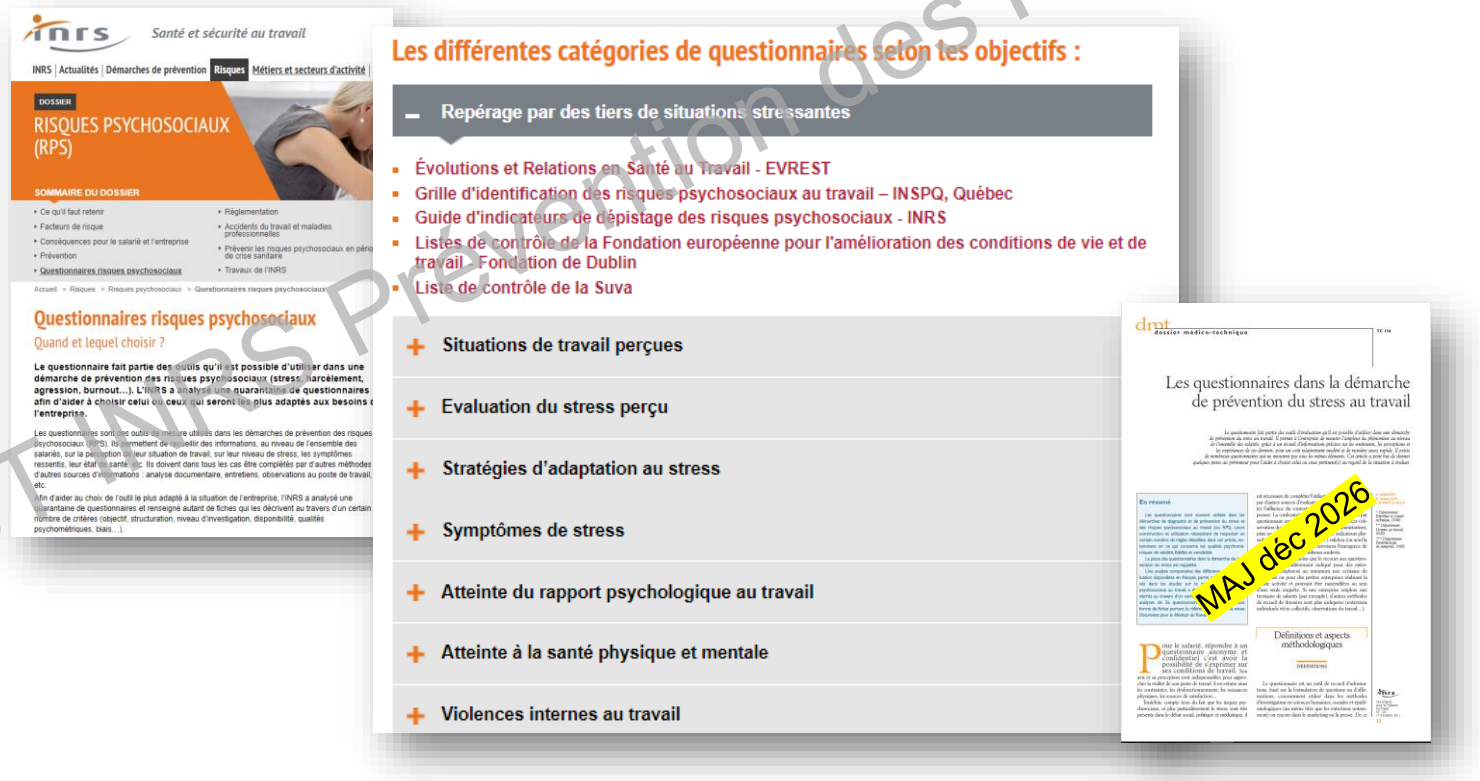

JT INRS Prévention des RPS

© INRS



Etape 3 : élaborer le plan d'actions

- Impliquer les salariés, leur hiérarchie et les IRP.

- Respecter deux cadres de référence :
  - les principes généraux de prévention inscrits dans le code du travail, en respectant la hiérarchie entre ces principes ;
  - les critères d'efficacité de mesures de prévention :
    > les critères techniques : efficacité, stabilité dans le temps, contrainte pour l'opérateur, non déplacement du risque, portée ;
    > les critères sociaux : conformité à la règlementation, délai d'application, investissement.

JT INRS Prévention des RPS

Etape 4 : mettre en œuvre le plan d'actions



- Consulter les IRP sur le plan d'actions sur lequel a statué l'employeur.

- Définir le calendrier et la répartition des tâches pour mettre en œuvre le plan d'actions.

JT INRS Prévention des RPS

Etape 5 : suivre et évaluer les actions

- En utilisant l'évolution des indicateurs de risque produits avant et pendant la démarche.

- En interrogeant les salariés pour identifier l'acceptabilité et l'efficacité des changements mis en œuvre.

JT INRS Prévention des RPS



ED 6328



ED 6012

© INRS